

- Hauts fonctionnaires sceptiques B-2
- Réactions de Trudeau B-6
- La CSN dénonce le projet fédéral B-6

Avec ses messages,
LE SOLEIL
illumine
les écrans de
Place Laurier




Jamieson à Londres?

Selon le réseau CTV, l'ex-ministre libéral des Affaires extérieures Don Jamieson pourrait être nommé Haut-Commissaire du Canada à Londres. Il remplacerait Jean Casselman Wadds, la première femme nommée à ce poste par le bref gouvernement de Joe Clark.

Un référendum menacerait tout autant Ottawa (Regan)



richard daignault
à Ottawa

C'est vrai. En vertu du projet de constitution mis de l'avant par Ottawa, l'électorat canadien pourrait éliminer les provinces dans un référendum national.

Celui qui a dit que c'était vrai est Gerald Regan, ministre du Travail dans le cabinet de Pierre Trudeau et ex-premier ministre de la Nouvelle-Ecosse. Mais il a ajouté que personne n'est assez fou pour le croire vraiment.

Le discours de Regan prend un sens assez particulier du fait que vendredi matin, Trudeau a fait allusion à ce discours qu'il avait prononcé Regan quelques heures plus tard. Trudeau l'avait lu d'avance. Il y avait apposé son "nihil obstat", de toute évidence.

Le discours de Regan, effectivement, réplique directement aux arguments du chef conservateur, Joe Clark, inspirés largement par le sénateur Arthur Tremblay de Québec.

Le gouvernement Trudeau ne se cache donc point des effets possibles de cet aspect du nouveau projet de constitution qui prévoit la possibilité de tenir un référendum national sur l'unique recommandation du Parlement fédéral.

Mais il s'en remet à la sagesse du peuple.

Voici comment Regan s'est exprimé:

"Le chef de l'Opposition (M. Clark) estime que l'article 42 permettrait d'éliminer la raison d'être des provinces.
"Cela ne serait vrai que si la population de chaque région du Canada était assez insensée pour voter la suppression des provinces. Les députés peuvent-ils imaginer semblable situation?"

Regan a de plus argué qu'un gouvernement fédéral décentralisateur, comme prétendait être le gouvernement de Joe Clark durant les quelques mois qu'il a été au pouvoir, pourrait ordonner un référendum "qui supprimerait tous les pouvoirs du gouvernement fédéral".

Sur le plan théorique tout pourrait arriver.

Mais en pratique, prétend Regan, il ne se produira rien.

"L'une et l'autre possibilité ne se réaliseront sans doute pas avant la semaine des quatre jeudis, mais cela démontre, je crois, qu'un appel au peuple, par région, ne constitue pas une menace plus grave pour les pouvoirs provinciaux que pour les pouvoirs fédéraux."

"On ne sera peut-être jamais obligé d'invoquer l'article 42 et de tenir un référendum pour trancher une question sans issue."

"Le fait même que cette solution existe suffira sans doute à décourager la prise de positions déraisonnables."

Mais après avoir dit que ça n'arriverait jamais, Regan explique pourquoi il faut mettre cet article, absolument, dans la nouvelle constitution.

Alors voilà, on arrive au coeur du raisonnement du gouvernement Trudeau:

"Puisque les deux niveaux de gouvernement sont élus par les mêmes personnes, il n'est que raisonnable de demander aux électeurs eux-mêmes de décider avec quel niveau de gouvernement ils sont d'accord pour mettre fin à l'impasse."

Regan a ajouté qu'il ne fallait pas s'en faire avec cette histoire

de référendum, qui n'était pas nouvelle.

"L'opposition à cette idée ne peut venir que de ceux qui font plus confiance aux hommes politiques qu'au gros bon sens des Canadiens."

La règle de la double majorité devra jouer dans tout référendum constitutionnel, c'est-à-dire une majorité de la population dans tout le pays comprenant une majorité de la population de chaque région. Les régions, selon la formule dite de Victoria, sont: les Provinces maritimes, le Québec, l'Ontario, les provinces de l'Ouest. Chaque région garde son droit de veto.

Tribunaux

et constitution

Le premier ministre, Pierre Trudeau, a dit hier qu'il ne soumettra pas son projet de rapatriement de la constitution aux tribunaux.

"Il n'y a rien dans la constitution sur le rapatriement et il n'y a donc rien sur quoi les tribunaux peuvent rendre une décision."

Trudeau répondait à une question du chef conservateur Joe Clark.

Trudeau a ajouté qu'une fois le projet de constitution adopté par le Parlement canadien "n'importe quel citoyen ou n'importe quelle province" pouvant se présenter devant les tribunaux et contester la validité de la décision parlementaire.

Mais le gouvernement fédéral n'ira pas lui-même devant les tribunaux, a répété Trudeau.

Autodétermination du Québec

En répondant à une question d'un député libéral de Toronto, Trudeau a dit hier, aux Communes, qu'il ne pouvait accepter dans le préambule de la constitution canadienne l'idée de l'autodétermination du Québec.

Jeanne Sauvé dit non

Au début de chaque séance des Communes, les députés soulèvent des questions "dites urgentes".

Ce rituel quotidien fait perdre le temps des Communes et il a vidé de tout sens le mot "urgent". Rares sont les présidents de la Chambre des communes qui ont eu le courage de dire à un député que sa motion n'était pas une qui méritait d'être même entendue. C'est enfin arrivé!

La semaine dernière, le député conservateur Vince Dantzer de la Colombie-Britannique a dit que du fait que le restaurant du Parlement n'offre pas de vins de sa province, les députés de ce coin du pays "sont victimes d'un traitement ou d'une peine cruels ou injustes".

Puis, il a fait sa motion d'urgence pour que "les grands crus de la Colombie-Britannique soient servis au restaurant du Parlement".

Madame la présidente des Communes, Jeanne Sauvé, a tout simplement dit au député: "Je doute fort qu'il s'agisse là d'une affaire extrêmement urgente". Point final!

Personne, pas même le député en question, n'a osé dire un mot.

Mauvaise humeur

Un conservateur dit à Trudeau qu'au lieu de gaspiller \$6 millions en publicité pour promouvoir son projet de constitution, il aurait dû utiliser l'argent pour financer un programme d'immunisation pour les enfants en bas de cinq ans.

Piqué, Trudeau a dit qu'il irait chercher les millions en augmentant les prix des repas et boissons servis dans le restaurant parlementaire où l'on mange à prix dérisoire. Ce fut la fin de la discussion.

Baisse du chômage

MacEachen est peu optimiste

OTTAWA (PC) — Même si le taux de chômage a diminué de 7,7 à 7,4 pour 100 au Canada en septembre, le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, s'interdit de faire preuve de trop d'optimisme.

"Nous sommes heureux de cette baisse, mais je doute que le taux de chômage demeurera aussi bas", a dit M. MacEachen à la presse, indiquant que le nombre des sans-emploi pourrait augmenter cet hiver.

M. MacEachen s'est refusé à prévoir de fa-

çon précise le niveau du chômage pour les prochains mois, indiquant que des prévisions concernant l'emploi seront comprises dans le budget, qu'il doit déposer avant la fin d'octobre.

Statistique Canada a annoncé hier que le nombre des chômeurs en septembre avait baissé de 833,000 à 757,000, comparativement à août, plus particulièrement en raison d'une hausse des emplois à temps partiel.

A l'échelle provinciale, le taux de chô-

mage a baissé de 0,7 pour 100 à Terre-Neuve (13,4), de 0,9 pour 100 en Nouvelle-Ecosse (9,2), de 1,1 pour 100 au Nouveau-Brunswick (10,7), de 0,5 pour 100 au Québec (9,8), de 0,3 pour 100 en Ontario (6,7), de 0,4 pour 100 au Manitoba (5,4) et de 0,3 pour 100 en Alberta (3,7).

Il a augmenté de 0,5 pour 100 à l'Île-du-Prince-Édouard (11,0), de 0,5 pour 100 en Saskatchewan (5,0) et de 0,5 pour 100 en Colombie-Britannique (6,6).

Pétrole: Lalonde reprend la promesse de Clark

OTTAWA (d'après PC) — La politique énergétique d'Ottawa qui sera déposée d'ici quelques semaines "éliminera au cours de la présente décennie la dépendance du Canada sur le pétrole importé", a révélé hier le ministre de l'Énergie Marc Lalonde, qui reprenait ainsi la promesse conservatrice de rendre le pays autosuffisant en pétrole d'ici 1980.

M. Lalonde s'adressait aux Communes dans le cadre d'un débat sur une motion de blâme déposée par le député conservateur d'Etobicoke-Centre, M. Michael Wilson, condamnant le gouvernement pour sa mauvaise gestion des ressources énergétiques du pays.

S'engageant plus loin qu'il l'avait jamais fait auparavant, M. Lalonde a souligné, en levant une partie du voile sur sa nouvelle politique énergétique, qu'elle viserait principalement à assurer la sécurité d'approvisionnement en matière d'énergie.

Dans un débat au cours duquel il a déploré "le manque de savoir-vivre" du député conservateur de Calgary-Centre, M. Harvey André, qui l'interrompait constamment, M. Lalonde a déposé les trois lignes directrices de sa politique énergétique.

Après la sécurité des approvisionnements, vient le principe de l'équité qui veut que le prix du pétrole au Canada soit fixé par des Canadiens "et non pas par un cartel international comme l'OPEP", et qui assure une meilleure distribution des revenus tirés du pétrole. Actuellement, les provinces productrices reçoivent 45 pour 100, les consommateurs 45 pour 100 et le gouvernement fédéral 10 pour 100.

d'augmenter la propriété canadienne dans les industries à vocation énergétique. Ainsi, "1980 ne sera pas seulement l'année du rapatriement de la constitution, mais également l'année du début du rapatriement systématique et précis de l'industrie pétrolière", a lancé M. Lalonde sous les applaudissements des députés de son parti et des huées des conservateurs et des néo-démocrates.

Pour la conservation

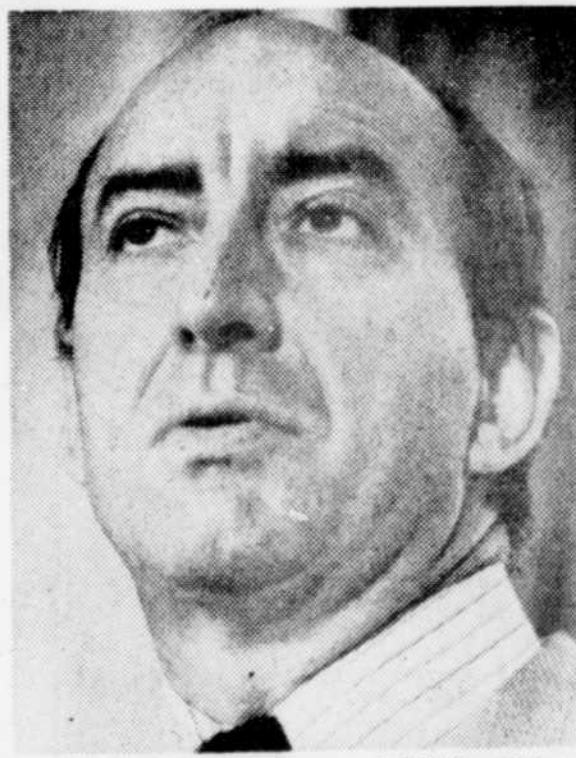
Précisant que sa politique "complètera les gestes posés au cours des derniers mois et depuis 1974", le ministre Lalonde a réaffirmé qu'elle encouragerait la conservation et qu'elle inciterait à la substitution à d'autres formes d'énergie comme le gaz naturel. Il a aussi mis en relief l'appui de son gouvernement à Pétro-Canada, l'ampleur du programme d'isolation des maisons qui dispose d'un budget de \$200 millions ainsi que la justesse des récentes propositions faites aux provinces productrices afin d'en arriver à une nouvelle entente sur le prix du pétrole.

Quant au porte-parole conservateur, M. Wilson, il a axé son intervention sur la nécessité de se servir de la politique énergétique pour favoriser le développement économique du pays. Aussi a-t-il parlé d'investissements "dans le pétrole, le gaz, l'électricité et autres industries connexes", de \$300 milliards d'ici 1990 et de \$600 millions "au moins" pour les 10 années suivantes. "Pour remplacer cela dans une juste perspective, notre revenu national total s'établit à environ \$300 milliards", a-t-il noté.

Quant au porte-parole conservateur, M. Wilson, il a axé son intervention sur la nécessité de se servir de la politique énergétique pour favoriser le développement économique du pays. Aussi a-t-il parlé d'investissements "dans le pétrole, le gaz, l'électricité et autres industries connexes", de \$300 milliards d'ici 1990 et de \$600 millions "au moins" pour les 10 années suivantes. "Pour remplacer cela dans une juste perspective, notre revenu national total s'établit à environ \$300 milliards", a-t-il noté.

député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, a accusé le gouvernement Trudeau et principalement le ministre Lalonde, de mettre en péril l'avenir du Québec par sa politique énergétique.

Si l'Opposition a pointé un doigt accusateur vers le gouvernement Trudeau en le taxant de ne pas avoir de politique énergétique, les conservateurs ne manquent pas de soulever le sujet à nouveau au cours des prochains jours pour demander des précisions au ministre Lalonde au sujet de son engagement à atteindre l'autosuffisance avant la fin de la décennie. Ils l'accuseront en outre d'avoir repris à son compte un élément du programme énergétique contre lequel les libéraux ont voté pour défaire le gouvernement Clark.



Le ministre de l'Énergie Marc Lalonde

2 AMEUBLEMENTS GENICO POUR MIEUX VOUS SERVIR



MOBILIER de SALON MODERNE 5 morceaux : couleurs au choix (table de centre illustrée non-incluse) \$998⁰⁰

AMEUBLEMENTS GENICO INC. CHEZ NOUS, C'EST MOINS CHER A CAUSE D'UN MINIMUM DE FRAIS D'ADMINISTRATION

1er magasin: 59, Commercial, Lévis (voisin de J.L. Demers) 833-2297-833-2300
2e magasin: 19, rue Trans-Canada, Lévis (en face du Syndicat du Biju) 833-9920

A VOS 4



ESSAYEZ DE TROUVER MIEUX!

LIQUIDATION D'IMPERMEABLES

POUR HOMMES ET JEUNES HOMMES

D'UN GRAND MANUFACTURIER CANADIEN RENOMME

PRIX SUGG. \$105.00

\$49⁹⁵

CHOIX MODELÉS. COULEURS VARIEES. GRANDEURS: 34 A 46

C'est un peu plus!

- 4080, BOUL. STE-ANNE MONTMORENCY PRES DES CHUTES
- 100, PLACE KENNEDY LEVIS RTE KENNEDY
- PLACE DES 4-BOURGEOIS ANGLE DUPLESSIS ET QUATRE-BOURGEOIS — STE-FOY
- CENTRE D'ACHATS CANARDIERE QUEBEC

En troisième lieu, on retrouve la nécessité

Prenant la relève, le

Le mot concurrence laisse encore sceptique



**Paul Bennett
le monde des
fonctionnaires**

Les gouvernements devraient être soumis aux lois de la concurrence, tout comme le secteur privé. Car la concurrence entre les divers services du gouvernement, d'une part, et entre le gouvernement et le secteur privé, d'autre part, serait la meilleure façon d'améliorer la productivité de l'appareil gouvernemental.

C'est le message que M. Léon Courville, de l'École des Hautes Études commerciales (HEC), a livré, hier midi, à un auditoire

de hauts fonctionnaires québécois, à l'occasion d'un dîner organisé par l'Institut d'administration publique.

Le message de M. Courville a semblé laisser sceptique cet auditoire de hauts fonctionnaires pour qui le mot "concurrence" est encore souvent un mot tabou. En remerciant le directeur général de l'Institut national de productivité, M. Fernand Gauthier, a bien résumé le sentiment général en qualifiant de "provocant" le discours

de M. Courville. M. Courville est persuadé que les gouvernements font erreur en croyant qu'on peut améliorer la productivité (ou, si l'on préfère, l'efficacité) des services gouvernementaux simplement par une meilleure utilisation du personnel et des équipements.

En effet, une meilleure utilisation des ressources implique qu'on puisse mesurer l'output des services publics. Or, fait remarquer M. Courville, il n'existe aucun moyen de mesurer, directement ou indirectement, la qualité des services offerts par le gouvernement.

"Il ne pourra jamais exister de mesure directe, explique-t-il, puisqu'il

s'agit là d'une activité où les aspects qualitatifs prédominent et, par définition, la qualité, ça ne se mesure pas directement."

D'autre part, "la mesure indirecte n'existe pas parce que le gouvernement a souvent tendance à intervenir en établissant des domaines exclusifs, c'est-à-dire des monopoles", et donc en éliminant toute concurrence.

Cette absence de règles d'évaluation fait que l'Etat se soucie très peu de la surveillance des programmes gouvernementaux et de leur "autocritique" constante une fois que ceux-ci ont été mis sur pied. D'où,

constate M. Courville, un résultat "néfaste" en termes de productivité.

Pour M. Courville, qui dirige l'Institut d'économie appliquée des HEC, les gouvernements ne peuvent pas se contenter de bien ou de mieux faire les choses; ils doivent d'abord chercher à faire les "bonnes" choses, c'est-à-dire à placer leurs ressources au bon endroit.

Et pour savoir si ces ressources sont bien employées, il faut que les gouvernements acceptent de s'ouvrir à la concurrence. "Si l'on veut augmenter la productivité du service public, il faut introduire la concurrence entre les services du gou-

vernement d'une part et entre le gouvernement et les autres agents économiques d'autre part."

De cette façon, les citoyens pourront exprimer leurs préférences. M. Courville rappelle que si on ne peut mesurer le rendement d'un service public aux profits qu'il rapporte, comme c'est le cas dans l'entreprise privée, il faut quand même trouver un moyen quelconque d'évaluer si les services offerts répondent à des besoins.

"Etant donné qu'on peut difficilement savoir ce que les gens veulent, il faut leur présenter un menu et les laisser choisir".

soutient M. Courville, pour qui la concurrence permettrait au citoyen de faire connaître ses préférences.

M. Courville croit par ailleurs que cette philosophie de la concurrence dans l'administration publique doit être accompagnée d'une plus grande transparence de l'Etat sur les motifs de ses décisions.

Il faut se débarrasser du préjugé selon lequel tout ce que fait l'administration publique est correct et n'a donc pas besoin d'examen. "Tous nos chèques sont faits à l'ordre du ministre des Finances ou du ministre du Revenu et l'on doit se fier à

eux pour que l'utilisation de nos fonds soit faite à bon escient. On ne leur demande pas de justifier leurs décisions.

"Quand je vais chez Steinberg, de poursuivre M. Courville, on me remet une facture longue d'un pied, chaque article que j'achète est bien identifié. Par contre, à titre de consommateur de services publics, je n'ai aucune idée de ce que je paie."

Pour M. Courville, l'accroissement de la productivité découlera d'une adaptation de l'activité gouvernementale à de meilleurs usages. Or, cette adaptation requiert la meilleure information possible.

VENTE 43^e ANNIVERSAIRE

Profitez de notre vente anniversaire, qui est l'événement rêvé, pour vous procurer des fourrures de grande valeur et des styles des plus récents

**EPARGNEZ - EPARGNEZ - EPARGNEZ
DES CENTAINES DE DOLLARS!**



**EPARGNEZ \$300
BELLES VALEURS
MODELES RECENTS
A COMPTER DE
\$388**

- MOUTON RASE "TEINT OCELOT" \$388
- MOUTON GRIS "SECTION" \$888
- LOUP NATUREL "CHEVRONS" \$988
- MOUTON PERSE NOIR "PATTES" \$988
- CHAT SAUVAGE "PLEINES PEAUX" \$988
- RAT MUSQUE "NATUREL" \$988
- RENARD NORVEGIEN "JAQUETTE" \$988

JAQUETTES "SECTIONS" DE LOUP
PRIX ANNIVERSAIRE
\$588

CHAT SAUVAGE "PLEINES PEAUX" PLEINE LONGUEUR
PRIX ANNIVERSAIRE
\$988

RAT MUSQUE NATUREL AVEC MARTINGALE
PRIX ANNIVERSAIRE
\$988

CHAT SAUVAGE PEAUX ALLONGEES PLEINE LONGUEUR
PRIX ANNIVERSAIRE
\$1,688



Les FOURRURES

Premont INC.

125, rue St-Joseph est - 524-3541

Lundi, mardi, mercredi 9h30 à 17h30. Jeudi, vendredi 9h30 à 21h. Samedi 9h30 à 17h.

**EPARGNEZ \$400
VALEURS ALLECHANTES
SUPERBES MODELES
A COMPTER DE
\$1,488**

- RAT MUSQUE "NATUREL" \$1,488
- RAT MUSQUE "TEINT NOIR" \$1,588
- RAT MUSQUE "TEINT CERISE" \$1,588
- CHAT SAUVAGE "ALLONGE" \$1,688
- RENARD NORVEGIEN \$1,888
- CHAT SAUVAGE "ARGENTE" \$1,888
- RAT MUSQUE "TEINT VISON" \$1,688

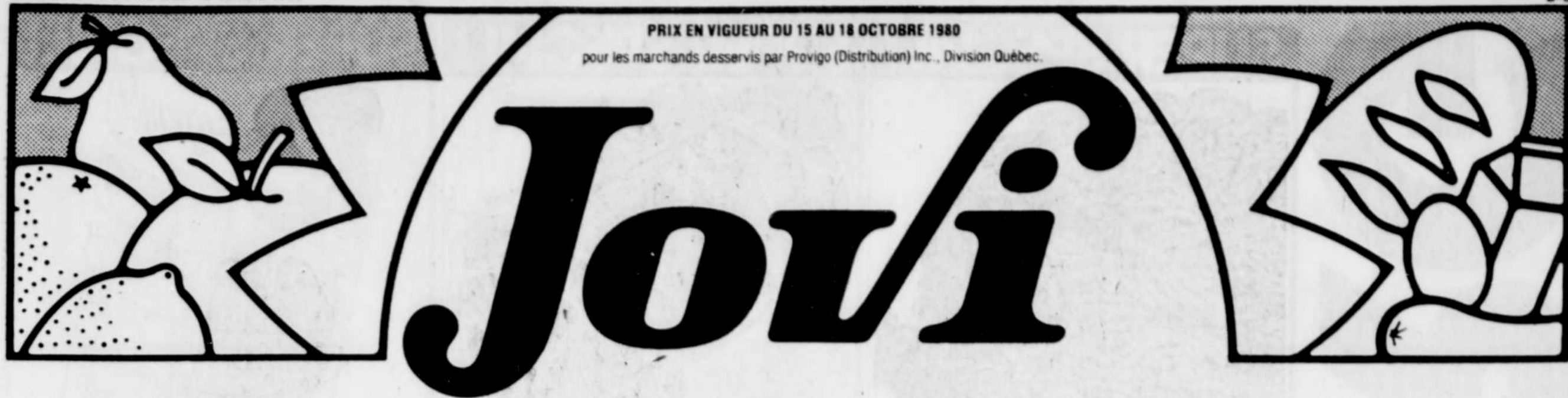
**EPARGNEZ \$600
VALEURS ALLECHANTES
SUPERBES MODELES
A COMPTER DE
\$1,988**

- CASTOR NATUREL "LONGS POILS" \$1,988
- PHOQUE ALASKA "MATARA" \$1,988
- CASTOR LONGS POILS "TEINT ROUX" \$2,288
- LOUP NATUREL "CANADIEN" \$2,388
- VISON PASTEL "OVAL" \$2,388
- RENARD NORVEGIEN "NATUREL" \$2,388
- CHAT LYNX "DE CHOIX" \$3,488

MARCHÉS JOVI

- QUEBEC ET LA BANLIEUE**
- 872, 1^{re} Avenue Québec 523-4039
 - 2401, Mailla, St-Pie Québec 663-6188
 - 353, avenue Ste-Brigitte Ste-Brigitte-de-Laval 825-2436
 - 414, rue St-Germain Québec 529-9704 ou 529-9705
 - 906, 2^e Avenue Québec 524-0868
 - 1343, rue Dorchester nord Québec 524-6400
 - 167, rue Bernard Ste-Thérèse-de-Louisville 661-7803
 - 80, rue Doyon, Beauport Québec 661-9257
 - 6323, avenue Royale Ange-Gardien, St-Mont 822-1414
 - 1942, avenue Royale Ste-Anne-de-Bessop 827-3789
 - 1412, rue Provencher Cap-Rouge 651-1603
 - 215, avenue Paré, Villavieille Québec 683-4618
 - 1445, d'Assise Québec 522-3060
 - 7, rue Pie XII, Beauport Québec 661-6967
 - 208, rue St-Olivier Québec 522-4849 ou 522-4283
- LEVIS - LOTBINIERE - DORCHESTER - BELLECHASSE**
- 11, boulevard Beign St-Anselme, Ctlr Dorchester 885-4430
 - 32, rue Capin, Lauzon 833-2148 ou 833-2147
 - 79, rue St-Joseph est, Lauzon 837-5210
 - 243, St-Joseph, Lauzon 837-9339
 - 158, rue St-Joseph, Lauzon 837-1244
 - 194, rue St-Joseph, Lauzon 837-5011
 - 32, rue Carrier, Lévis 837-5811
 - 97, rue Wolfe, Lévis 837-1633
 - 163, rue Commerciale St-Jean-Christophe, Ctlr Lévis 839-4721
 - 102, Route de l'Église St-Romuald, Ctlr Lévis 839-9479
 - St-Gilles, Ctlr Lotbinière 888-4482
 - Ste-Julienne-Salch, Ctlr Dorchester 383-3565
 - 163, rue Principale, Ste-Rose, Ctlr Dorchester 267-4171
 - Ste-Marguerite, Ctlr Dorchester 935-3747
 - Ste-Sabine, Ctlr Bellechasse 383-3124
 - 428, rue Principale, Buckland, Ctlr Bellechasse 789-2156
 - Armagh, Ctlr Bellechasse 466-2020
- CHARLEVOIX**
- 162, rue St-Jean-Baptiste, Bate St-Paul, Ctlr Charlevoix 435-2209
 - 482, St-Etienne, La Malbaie, Ctlr Charlevoix 665-6265
 - St-Simon, Ctlr Charlevoix 638-2426
 - St-Félix, Ctlr Charlevoix 434-2428
 - 886, St-Edouard, St-Urbain, Ctlr Charlevoix 639-2374
 - Petite-Rivière, St-François, Ctlr Charlevoix 632-5233
- CTE BEAUCE**
- St-Jean-de-la-Lande, Ctlr Beauce 228-5791
 - St-Prosper, Ctlr Beauce-Sud 594-8196
 - 410, 7th Rue, St-Georges-Est, Ctlr Beauce 228-6641
 - 130, rue Principale, St-Benoit-Labre, Ctlr Beauce-Ouest 228-9345
- CTE PORTNEUF**
- 314, rue Notre-Dame, Donnacens, Ctlr Portneuf 285-3443
 - 171, 1^{re} Avenue ouest, Ville-Portneuf, Ctlr Portneuf 286-3383
 - Portneuf-Station, Ctlr Portneuf 286-6212
- TEMISCOUATA - KAMOURASKA**
- 230, Commerciale, St-Louis-du-Haut, Ctlr Temiscouata 854-2057
 - Les Eracs, Ctlr Temiscouata 893-5612
 - Rue Principale, St-Eusèbe, Escourt, Ctlr Temiscouata 859-2601
 - Rivière-Bloue, Ctlr Temiscouata 893-2132
 - Rue Principale, St-Alexandre, Ctlr Kamouraska 495-2842
 - 322, 4^e Avenue, La Pocatière, Ctlr Kamouraska 856-1202
 - 10, rue Principale, Cacouna, Ctlr Rivière-du-Loup 862-4581
 - 309, rue Principale, St-Antoine, Ctlr Rivière-du-Loup 862-3850
 - Rue Commerciale, St-Honoré, Ctlr Rivière-du-Loup 497-3725
 - 57, rue Tache, Rivière-du-Loup 862-2428
 - 114, rue Temiscouata, Rivière-du-Loup 862-7221
 - 88, rue Principale, St-Pamphile, Ctlr Lévis 356-3744
 - Rue du Collège, Ste-Perpétue, Ctlr Lévis 359-2174

PRIX EN VIGUEUR DU 15 AU 18 OCTOBRE 1980
pour les marchands desservis par Provigo (Distribution) Inc., Division Québec.



NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

<p>CHAMPIGNONS BLANCS Provenance du Québec emballage de 8 oz</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">.85</p>	<p>CÔTELETTES DE PORC Fraîches, avec os la lb</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">1 68</p>
---	---

<p>ÉCHALOTES Grosneur 48 Provenance de la Californie le paquet</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">.27</p>	<p>CHOUX VERTS Grosneur 16 Provenance du Québec Canada no 1</p> <p style="text-align: center;">chacun .35</p>	<p>RÔTI DE PORC Bout du filet la lb</p> <p style="text-align: center;">1 28</p>	<p>SAUCISSES porc & boeuf Roy la lb</p> <p style="text-align: center;">1 48</p>
<p>POMMES Mc Intosh Provenance du Québec Canada de Fantaisie</p> <p style="text-align: center;">emballage de 3 lb .99</p>	<p>BOEUF EN CUBES Idéal pour brochettes la lb</p> <p style="text-align: center;">2 98</p>	<p>CRETONS Rochette 283 g</p> <p style="text-align: center;">1 48</p>	

<p>CHIPS Dulac régulières ou Frito-Lay ondulées sac de 200 g</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">.89</p>	<p>FROMAGE CANADIEN Tranché, "Singles" de Kraft emballage de 500 g</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">2 19</p>	<p>RIZ FRIT Instantané, Dainty variété de saveurs boîte de 12 oz</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">.59</p>	<p>ESSUIE-TOUT Provigo blanc ou variété de couleurs emballage de 2 rouleaux</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">1 19</p>
---	--	---	---

<p>BOISSON Rougemont variété de saveurs bocal de 64 oz</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">.99</p>	<p>POIS JAUNES Quik Kook, entiers emballage de 2 lb</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">.69</p>	<p>HUILE DE MAÏS Mazola bouteille de 1 litre</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">1 87</p>	<p>MENTHE BLANCHE Rito emballage de 14 oz</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">1 49</p>
<p>MARGARINE MOLLE Parkay de Kraft contenant de 1 lb</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">.99</p>	<p>RAGOÛT Cordon Bleu boulettes ou avec patates rondes boîte de 15 oz</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">1 17</p>	<p>LASAGNE Catelli emballage de 500 g</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">.99</p>	<p>THON EN FLOCONS Bye The Sea 170 g</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">1 29</p>
<p>GRUAU Quaker, minute ou rapide boîte de 450 g</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">.79</p>	<p>SAUCE POUR PIZZA Gattuso boîte de 7 1/2 oz</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">.47</p>	<p>GOÛTER ÉCLAIR Duncan Hines variété de saveurs boîte de 380 g</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">1 19</p>	<p>NETTOYEUR Fantastik, touf usage contenant de 32 oz (rechange)</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">1 59</p>
<p>ALIMENTS POUR ENFANTS Gerber, junior bocal de 7 1/2 oz</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">.45</p>	<p>ALPHAGETTI Libby's boîte de 14 oz</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">.57</p>	<p>TARTE Robin Hood variété de saveurs emballage de 290 g</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">1 29</p>	<p>MOUCHOIRS Scotties blancs ou bois de santal boîte de 100</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">.49</p>
<p>COCKTAIL DE FRUITS Del Monte, de fantaisie boîte de 19 oz</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">.99</p>	<p>PÂTE DE TOMATES Gattuso boîte de 13 oz</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">.79</p>	<p>BISCUITS Christie, oreo ou pépites de chocolat emballage de 450 g</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">1 39</p>	<p>EMPOIS Glide, vaporisateur contenant de 14 oz</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">.99</p>
<p>BEURRE D'ÉRABLE Freddy contenant de 15 oz</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">1 27</p>	<p>MÉLANGE À SOUPE St-Arnaud variété de saveurs emballage de 200 g</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">.49</p>	<p>PAPILLOTES OU TIRE David "Halloween" emballage de 450 g</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">1 39</p>	<p>JUS DE TOMATES Provigo, de fantaisie boîte de 19 oz</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">.39</p>
<p>FÈVES AU LARD Libby's, bien mijotées boîte de 28 oz</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">.99</p>	<p>FARINE Brodie XXX emballage de 5 kg</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">4 27</p>	<p>CHOCOLAT Rowntree variétés au choix emballage de 16</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">2 29</p>	

LE MINI-MARCHÉ OÙ TOUT EST SUPER!

SUPER SALES

SUPER SPECIAL!



BOEUF HACHÉ ORDINAIRE
(PROVENANT DE PARTIES FRAÎCHES ET SURGELÉES)
LA LB

1.38

PRIX HABITUEL: 1.88
ÉCONOMISEZ: .50

SUPER SPECIAL!



SOC DE PORC ROULÉ FUMÉ
MAPLE LEAF
LA LB

2.19

PRIX HABITUEL: 2.79
ÉCONOMISEZ: .60

SUPER SPECIAL!



JUS DE POMME VITAMINÉ
ROUGEMONT
CANADA DE CHOIX

.85

BTE DE 48 OZ LIQ.

PRIX HABITUEL: 1.07
ÉCONOMISEZ: .22

SPECIAL!		BOUCHERIE		SPECIAL!		SPECIAL!		ÉPICERIE	
<p>JAMBON MIGNON DÉOSSÉ STEINBERG LA LB</p> <p>2.39</p> <p>PRIX HABITUEL: 2.85 ÉCONOMISEZ: .46</p>		<p>SALADE DU CHEF STEINBERG PQT DE 16 OZ</p> <p>.79</p> <p>PRIX HABITUEL: 1.05 ÉCONOMISEZ: .26</p>		<p>FROMAGE VELVEETA KRAFT POT DE 500 g</p> <p>2.09</p> <p>PRIX HABITUEL: 2.46 ÉCONOMISEZ: .37</p>		<p>PRÉPARATION À GÂTEAUX SNACKIN BETTY CROCKER AU CHOIX BTE DE 14 OZ</p> <p>.99</p> <p>PRIX HABITUEL: 1.27 ÉCONOMISEZ: .28</p>			
<p>TRANCHE DE BOEUF AVEC SAUCE, BIFTECK SALISBURY OU TRANCHE DE DINDE AVEC SAUCE HOLIDAY FARMS POT DE 454 g</p> <p>1.99</p>		<p>BOLOGNE EN TRANCHES STEINBERG POT DE 250 g</p> <p>1.09</p>		<p>PAPIER HYGIÉNIQUE DELSEY COULEURS AU CHOIX POT DE 4 ROULEAUX</p> <p>1.37</p> <p>PRIX HABITUEL: 1.81 ÉCONOMISEZ: .44</p>		<p>RIZ FRIT INSTANTANÉ DAINTY SAVEURS AU CHOIX BTE DE 12 OZ</p> <p>.59</p> <p>PRIX HABITUEL: .72 ÉCONOMISEZ: .13</p>			
<p>TOURTIÈRE DU SAGUENAY QUATRE ÉTOILES POT DE 300 g</p> <p>1.29</p>		<p>JAMBON CUIT EN TRANCHES STEINBERG POT DE 175 g</p> <p>1.19</p>		ÉPICERIE		<p>DÉTERSIF EN POUDRE OXYDOL BTE DE 6 LITRES</p> <p>3.49</p>		<p>DÉSODORISANT POUR TAPIS ET PIÈCE CARPET FRESH BTE DE 9 OZ</p> <p>1.49</p>	
<p>TRANCHE DE JAMBON MAPLE LEAF POT DE 175 g</p> <p>1.79</p>	<p>PASTRAMI DE BOEUF FUMÉ HER PAK NOIX DE RONDE SUPERMARCHÉS AVEC COMPTOIR DE CHARCUTERIE SEULEMENT)</p> <p>LA LB 4.99</p>	<p>SACS À SANDWICHES SNAP-OFF POT DE 100</p> <p>.89</p>	<p>FEUILLE D'ALUMINIUM ALCAN ROULEAU DE 45 cm X 20 MÈTRES</p> <p>4.49</p>	<p>DÉTERSIF EN POUDRE SUNLIGHT BTE DE 12 LITRES</p> <p>7.25</p>	<p>DÉTERSIF EN POUDRE OXYDOL BTE DE 6 LITRES</p> <p>3.49</p>	<p>MAXI-SERVIETTES STAY FREE BTE DE 48</p> <p>3.99</p>	<p>DÉSODORISANT POUR TAPIS ET PIÈCE CARPET FRESH BTE DE 9 OZ</p> <p>1.49</p>		
<p>PASTRAMI EN TRANCHES SUPRÊME HER PAK POT DE 4 OZ</p> <p>1.79</p>	<p>SALAMI EN TRANCHES HER PAK POT DE 170 g</p> <p>1.39</p>	<p>ASSOULISSANT À TISSUS CLING FREE BTE DE 36 FEUILLES</p> <p>2.49</p>	<p>ASSOULISSANT À TISSUS FLEECE BOUT. DE 128 OZ LIQ</p> <p>2.49</p>	<p>SACHETS DE THÉ ORANGE PEKOE CARTIER POT DE 100</p> <p>1.09</p>	<p>CAFÉ MOULU STEINBERG MOULURE FINE OU TOUT USAGE SAC DE 1 LB</p> <p>3.19</p>	<p>FROMAGE CHEDDAR COLORÉ EXTRA VIEILLI BLACK DIAMOND POT DE 340 g</p> <p>1.86</p>	<p>FROMAGE BRICK NATURE KRAFT POT DE 16 OZ</p> <p>2.19</p>		
<p>SAUCISSES RISSOLER ET SERVIR SWIFT POT DE 250 g</p> <p>1.39</p>	<p>ROULÉ DE SALAMI STEINBERG POT DE 10 OZ</p> <p>1.69</p>	<p>FROMAGE PARMESAN RAPÉ KRAFT CONT. DE 8 OZ</p> <p>1.95</p>	<p>FROMAGE BLANC PTTIT QUÉBEC KRAFT POT DE 2 LB</p> <p>3.99</p>	<p>SAUCE SOYA ST-ARNAUD BOUT. DE 16 OZ LIQ</p> <p>.98</p>	<p>COCKTAIL BEEFAMATO MOTT'S POT DE 1 LITRE</p> <p>1.49</p>	<p>FÈVES AU LARD EN SAUCE TOMATES CLARK BTE DE 14 OZ LIQ</p> <p>.59</p>	<p>CHAUDRÉE DE MYES HOWARD JOHNSONS BTE DE 14 OZ LIQ</p> <p>1.09</p>		
<p>BÂTONNETS D'AIGLEFIN SURGELÉS BLUE WATER POT DE 10 OZ</p> <p>1.79</p>	<p>FILET DE MORUE SURGELÉ F.P. POT DE 600 g</p> <p>2.69</p>	<p>FILETS DE KIPPERS CONNORS BTE DE 3 1/4 OZ</p> <p>.59</p>	<p>FILETS DE HARENG BARBECUE OU FRUITS DE MÈR FUMÉS DORÉS CONNORS BTE DE 3 1/4 OZ</p> <p>.58</p>	<p>PÂTE À PIZZA PARIS PÂTE BTE DE 6 OZ</p> <p>.88</p>	<p>BEEFARONI, SPAGHETTI AVEC BOULETTES DE VIANDE ou MINI-RAVIOLI CHEF BOY-AR-DEE BTE DE 425 g</p> <p>.79</p>	<p>SOUPE AU POULET ET NOUILLES OU POULET ET RIZ HABITANT BTE DE 14 OZ LIQ</p> <p>.49</p>	<p>THON PÂLE EN MORCEAUX STAR KIST BTE DE 9 1/4 OZ</p> <p>1.79</p>		
<p>Les prix indiqués dans ces pages sont valables jusqu'à la fermeture des supermarchés mardi prochain 18h dans la région de Québec seulement. Il est possible que certains articles ou formats de ces articles ne soient pas offerts dans tous nos supermarchés, particulièrement les articles non alimentaires. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.</p>		<p>4 SAVEURS PARIS PÂTE POT VARIÉ DE 4 BTES DE 3 OZ</p> <p>1.49</p>	<p>SAUCE À SANDWICH AU POULET CHAUD ESTA BTE DE 400 mL</p> <p>.39</p>	<p>CÉRÉALES DE BLÉ ENTIER WEETABIX BTE DE 400 g</p> <p>1.37</p>	<p>POIS JAUNES ENTIERS ST-ARNAUD SAC DE 2 LB</p> <p>1.07</p>	<p>PRÉPARATION À SAUCE À SANDWICH AU POULET CHAUD DU CHEF BTE DE 7 OZ</p> <p>.99</p>	<p>CORNICHONS EN QUARTIERS POLONAISE MRS WHYTES POT DE 24 OZ LIQ</p> <p>1.24</p>		

SUPER SPECIAL!



**ESSUIE-TOUT
SCOTT
COULEURS AU CHOIX**

1.27

PQT DE 2 ROULEAUX

PRIX HABITUEL: 1.66
ÉCONOMISEZ: .39

SUPER SPECIAL!



**MARGARINE MOLLE
MONARCH
CONT. DE 2 LB**

1.49

PRIX HABITUEL: 1.89
ÉCONOMISEZ: .40

SUPER SPECIAL!



**CHEEZ WHIZ
KRAFT
NATURE
POT DE 500 g**

1.85

PRIX HABITUEL: 2.26
ÉCONOMISEZ: .41

SPECIAL!

**CÉRÉALES
ALL BRAN
KELLOGG'S
BTE DE 575 g**

.95

PRIX HABITUEL: 1.18
ÉCONOMISEZ: .23

ÉPICERIE

SPECIAL!

**BOISSON
AUX FRUITS F.B.I.
POMMES, RAISINS OU CÉRISES
POT DE 6 BOUT. DE 6 OZ LIQ.**

.89

PRIX HABITUEL: 1.13
ÉCONOMISEZ: .24


SPECIAL!

**PETITS POIS
PETIT JARDIN
DEL MONTE
CANADA DE FANTAISIE
BTE DE 10 OZ LIQ.**

.38

PRIX HABITUEL: .53
ÉCONOMISEZ: .15

FRUITS ET LÉGUMES



**POMMES
MC INTOSH
DU QUÉBEC
CANADA DE FANTAISIE
SAC CELLO DE 4 LB**

1.09

SPECIAL!

**BISCUITS
PEEK FREANS
FAMILLE DIGESTIFS ANNEAUX
AUX BRISURES DE CHOCOLAT
CRÈME DE FRUITS OU ASSORTIS MAISON
SAC DE 400 g**

1.19

PRIX HABITUEL: 1.65
ÉCONOMISEZ: .46

SPECIAL!

**CRAQUELINS OU
CRAQUELINS DE
FANTAISIE
STEINBERG BTE DE 250 g**

.78

PRIX HABITUEL: .89
ÉCONOMISEZ: .11

SPECIAL!

**NOURRITURE
POUR CHIENS
TOPS
BOEUF OU POULET
BTE DE 723 g**

.39

PRIX HABITUEL: .55
ÉCONOMISEZ: .16

**GROSSES BANANES
DÔLE
LA LB**

.33

**RAISIN ROUGE
EMPEROR
DE CALIFORNIE
CANADA NO 1
LA LB**

.69

**ARACHIDES
RÔTIÉS À SEC
PLANTERS
BOCAL DE 325 g**

1.49

**LASAGNE
CATELLI
POT DE 500 g**

.99

**SAUCE
SUPRÊME
FREDDY
POT DE 24 OZ LIQ.**

1.79

BEAUTÉ & HYGIÈNE

SPECIAL!

**BAIN DE MOUSSE
OU ALGUES MARINES
ENCHANTÉ
BOUT. DE 1.8 LITRE**

2.39

PRIX HABITUEL: 2.85
ÉCONOMISEZ: .46

BOULANGERIE

TOUTS NOS PRODUITS DE BOULANGERIE
SONT FAITS DE PUR GRAS VÉGÉTAL

SPECIAL!

**BEIGNES AU SUCRE
STEINBERG
POT DE 12**

.77

PRIX HABITUEL: 1.05
ÉCONOMISEZ: .28

**ORANGES OUTSPAN
GROSSEUR 112**

PIÈCE **.13**

LA DOUZ **1.56**

**CHOU POMMÉ VERT
DU QUÉBEC
CANADA NO 1
GROSSEUR 14/16
PIÈCE**

.39

**POIREAUX
DU QUÉBEC
2 POUR**

.54

**RUTABAGAS
DU QUÉBEC
CANADA NO 1
LA LB**

.12

**FRANDISES
CHOCOLATÉES
ROWNTREE
FORMAT JUNIOR
KIT-KAT AÉRO SMARTIES
VARIÉES COFFEE CRISP
POT FAMILIAL
DE 16 TABLETTES**

2.29

**BISCOITES
GRISSOL
ORDINAIRES
OU NON SALÉES
POT DE 250 g**

1.25

**VAPORISATEUR
NASAL
DRISTAN
15 cc**

1.49

**DÉBARBOUILLETES
POUR BÉBES
DIAPERES
CONT. DE 70**

1.69

**PAIN AUX RAISINS
STEINBERG
12 OZ (340 g)**

.55

CONTENANTS DE NON-ALIMENTAIRES

**PLASTIQUE TRANSPARENT
SUPER SEAL TELS QUE
CONTENANTS ROND 43 OU 50 OZ
CONTENANT PLAT 48 OZ
CONTENANT CARRÉ 72 OZ**

2.88

**SACS À ORDURES
STEINBERG
26"X36"
POT DE 10**

1.09

PRODUITS SURGELÉS

**PIZZA
TOUTE GARNIE
SURGELÉE
GUSTO
BTE DE 369 g**

2.09

**JUS D'ORANGE
SURGELÉ
MINUTE MAID
CONCENTRÉ
BTE DE 6 1/4 OZ LIQ.**

.55

**PÂTE
DENTIFRICE
AQUAFRESH
TUBE DE 150 mL**

1.49

**LINIMENT
ABSORBINE JR.
BOUT. DE 120 mL**

1.99

**TARTE AUX NOIX
STEINBERG
14 OZ (397 g)**

.97

**GANTS DE CAOUTCHOUC
STEINBERG
PETITS, MOYENS OU GRANDS
LA PAIRE**

.88

**MACARONI
AU FROMAGE
SURGELÉ
STOUFFER
POT DE 12 OZ**

1.09

**TIGES
DE BROCOLI
SURGELÉES
ARCTIC GARDEN
POT DE 10 OZ**

.69

**CRÈME
À BARBE
MOUSSANTE
BARBER SHOP
BTE DE 350 mL**

1.59

**BAIN
DE MOUSSE
ORIENT
AU CHOIX
BOUT. DE 900 g**

1.49

**GÂTEAU
À L'ANCIENNE
STEINBERG
16 OZ (454 g)**

1.15

LES PRIX ANNONCÉS POUR LES ARTICLES
DE BOULANGERIE SONT VALABLES SEULEMENT
JUSQU'À LA FERMETURE DU MAGASIN
SAMEDI.

**LANterne
PIVOTANTE
RAY-O-VAC
AVEC PILES
PIÈCE**

8.44

**CINTRES EN
PLASTIQUE T.V.
COULEURS AU CHOIX
POT DE 3**

.66



Pas de contestation avant la décision de la Chambre (Trudeau)

(D'après UPC et PC) — La légalité du projet de réforme constitutionnelle ne peut être contestée devant les tribunaux avant que la Chambre ne se soit prononcée sur la résolution, a déclaré hier le premier ministre Trudeau après que cinq provinces eurent annoncé leur décision de contester en justice le geste unilatéral d'Ottawa.

"C'est le privilège des provinces de recourir aux tribunaux a-t-il dit, cependant notre projet est absolument légal." Il a ajouté que le dossier évoluait de façon positive puisque, selon les comptes rendus de la rencontre de Toronto, "tous, même le premier ministre Lévesque, semble d'accord avec le rapatriement".

galité d'une législation devant les tribunaux.

Décision politique

Pour le principal allié d'Ottawa dans la bataille constitutionnelle, le premier ministre William Davis, le pays doit résoudre cet imbroglio par la voie politique, plutôt que de permettre à des avocats en cour de décider de son avenir.

fois pour toutes.

Par ailleurs le gouvernement fédéral n'entend pas demander à la Cour suprême de vérifier la constitutionnalité de la résolution déposée aux Communes.

Interrogé hier aux Communes par le chef de l'Opposition, M. Joe Clark, le premier ministre a affirmé qu'une fois la résolution adoptée par le Parlement, tout citoyen ou province pourrait référer la question auprès des tribunaux.

La contestation décidée par les provinces devra commencer devant la Cour d'appel avant que la Cour suprême soit invitée à se prononcer sur le fond de la question, tandis que le gouvernement du Canada peut, pour sa part, demander directement à la Cour suprême de se prononcer sur la constitutionnalité de la résolution.

"La question est débattue actuellement par la Chambre des communes parce que la constitution ne prévoit rien sur le rapatriement, a-t-il dit. Il n'existe encore rien sur quoi les tribunaux pourraient statuer."

Interrogé à savoir si le gouvernement fédéral devrait attendre une décision des tribunaux avant d'aller de l'avant avec son projet constitutionnel, M. Chrétien a déclaré qu'il n'en est pas question, "puisque'il n'y a aucun doute quant à la légalité de notre geste".

Il semble, a dit M. Davis, que certains premiers ministres avaient décidé du recours en justice avant de venir à Toronto, empêchant ainsi les provinces d'examiner les amendements préparés par M. Allan Blakeney, premier ministre de la Saskatchewan.

Pour lui, l'action en justice ne fera que retarder la solution au moment même où la question constitutionnelle — que l'on débat depuis une quinzaine d'années — devrait être résolue une

Pour sa part, le ministre Jean Chrétien a déclaré que la contestation judiciaire des provinces ne pourra pas ralentir le processus de rapatriement enclenché par Ottawa.



Le député travailliste Bruce George s'intéresse au débat constitutionnel canadien depuis la visite à Londres de la délégation des chefs indiens l'année dernière.

George songe à retarder le débat à Londres

OTTAWA (d'après UPC et PC) — Le député travailliste britannique Bruce George s'efforcera de retarder le débat à Londres sur le rapatriement de la constitution si le gouvernement canadien refuse d'écouter les revendications des autochtones.

M. George assistait hier à Ottawa à la rencontre des trois associations d'autochtones du Canada et a réitéré son engagement à défendre la cause des indigènes à Londres.

Le Conseil des autochtones du Canada, la Fraternité nationale des Indiens et l'Inuit Tapirisat du Canada, qui représentent plus de 1,3 million d'autochtones, ont l'intention de former un front commun pour convaincre le premier ministre Trudeau d'enchâsser leurs droits dans la constitution.

M. George a noté que: "La perspective de voir le Canada laver son linge sale publiquement et internationalement ne plait sûrement pas au gouvernement canadien".

Il a ajouté: "Et il est utopique de penser que tout rapatriement va se faire rapidement, même si le gouvernement britannique est très bien disposé".

Temps perdu
S'adressant aux représentants des trois associations indigènes, le

député conservateur Lorne Greenaway leur a dit qu'ils perdaient leur temps.

"Que vous ou moi aimions cela ou non, a déclaré M. Greenaway, notre constitution s'en vient à Ottawa, et rapidement".

Le député conservateur a prévenu les autochtones, d'un autre côté, qu'en retardant le rapatriement de la constitution, ils risquaient de susciter la colère des Canadiens, qui désirent que le gouvernement en finisse avec cette question pour passer au chômage et aux problèmes économiques, qu'on considère plus importants.

M. Greenaway a conclu en disant qu'il était malheureux que les autochtones n'aient pas en leur possession \$6 millions des contribuables, comme Ottawa, pour entreprendre une campagne de publicité et convaincre les gens de la justesse de leurs réclamations.

Dans la charte des droits que M. Trudeau veut insérer dans la constitution, il n'existe pas de garanties pour les droits des indigènes, même s'il est clairement établi qu'aucun droit ne peut leur être enlevé.

Les autochtones soulignent que ces droits ne sont définis nulle part, même pas dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

La CSN dénonce le projet fédéral

par Denis LESSARD

(PC) — Le plan de rapatriement unilatéral de la constitution qu'entend appliquer le premier ministre Trudeau, "vise essentiellement à accentuer l'oppression nationale du peuple québécois et à renforcer les effets de l'exploitation".

C'est du moins ce qu'a affirmé hier le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, devant quelque 150 délégués, lors de l'ouverture du conseil fédéral de cette centrale syndicale.

Selon M. Rodrigue il s'agit là d'un autre coup de force du gouvernement fédéral qui, en incluant une charte des droits linguistiques, écarte les droits de la majorité francophone du Québec.

"Dans toutes les négociations constitutionnelles, fait remarquer le leader syndical, il ne fut jamais question des droits des travailleurs, encore moins d'une véritable charte des droits des travailleurs".

Un comité d'orientation se penchera sur le plan Trudeau afin de développer plus à fond la position de la CSN, a ajouté M. Rodrigue.

Loi guerrière

Selon Norbert Rodrigue, s'il était vraiment sincère, le premier ministre Trudeau, qui se vante de vouloir protéger les droits individuels par une constitution, devrait auparavant abroger la loi

des mesures de guerres.

Rappelant qu'à l'époque, le conseil fédéral de la CSN avait dénoncé cette Loi des mesures de guerre, le président Rodrigue a violemment pris position contre cette "loi guerrière" qui depuis les événements d'octobre est "toujours là comme une arme pointée sur le Québec et ses mouvements progressistes".

"Le gouvernement canadien doit abroger la Loi des mesures de guerre et il doit en conséquence, libérer les prisonniers politiques", a réclâmé M. Rodrigue.

La construction

Le président de la CSN a par ailleurs réitéré le désaccord de sa centrale avec le projet de loi 109, qui prévoit l'implantation d'un cinquième syndicat dans le secteur de la construction.

"Ce projet de loi remet en question le pluralisme syndical dans la construction et nie le principe du droit de tout salarié de la construction d'appartenir à l'association de son choix," a affirmé M. Rodrigue.

De plus, selon lui, le projet de loi permet l'ingérence du gouvernement dans les syndicats de la construction en confiant à l'Office de la construction du Québec, un organisme gouvernemental, le pouvoir de surveiller les votes et d'interpréter les constitutions syndicales.

FABRICVILLE

Distributeurs de tissus et tentures

VENTE SUPER SPECIAL

5 JOURS

Mer., jeu., ven., sam., lun.

Coupon à découper
Belle valeur

PATRON GRATUIT

Butterick — Simplicity
Style — McCall

Achetez-en un au prix régulier et obtenez-en un d'égale valeur gratuitement avec ce coupon
Valable du 15 au 20 octobre 1980

Coupon à découper
Offre exceptionnelle

PATRONS VOGUE

30%

de réduction
avec ce coupon
Limite de un patron
par client
Valable du 15 au 20 octobre 1980

Coupon à découper
A ne pas manquer

Peu importe la longueur ou la couleur

FERMETURE A GLISSIERE GRATUITE

Achetez-en une au prix régulier et obtenez-en une d'égale valeur gratuitement avec ce coupon et un achat de \$10.00.
Valable du 15 au 20 octobre 1980

Coupon à découper
Peu importe la grosseur ou la couleur

FIL GRATUIT

Achetez une bobine de fil au prix régulier et obtenez-en une autre d'égale valeur gratuitement avec ce coupon et un achat de \$10.00.
Valable du 15 au 20 octobre 1980

SURVEILLEZ LES AUBAINES SPECIALES DANS CHACUN DE NOS MAGASINS

<p>115 cm Rég. \$2.79</p> <h3>FLANELLE</h3> <p>imprimée ou unie</p> <h2 style="font-size: 1.5em;">\$1.98</h2> <p style="text-align: right;">m</p>	<p>150 cm Rég. \$6.98</p> <h3>QIANA</h3> <p>Tissu doux et souple disponible dans toutes les teintes d'automne.</p> <h2 style="font-size: 1.5em;">\$4.98</h2> <p style="text-align: right;">m</p>	<p>115 cm Rég. \$4.98</p> <h3>COTON "TOWN TALK"</h3> <p>50% polyester/50% coton. Motifs fleuris et originaux sur fond sombre.</p> <h2 style="font-size: 1.5em;">\$3.99</h2> <p style="text-align: right;">m</p>	<p>TRICOTS T-SHIRT Rég. \$1.50</p> <p>Achetez 1 m au prix régulier et obtenez 1 m GRATUIT Limite 10 m par client.</p>
---	--	---	---

Ne manquez pas ça! Profitez en pendant qu'il y en a!

Tous nos tissus piqués

Un choix inédit. Velours coté, coton, satin, guingon.

20% de rabais

90 cm

VELOURS COTELE

Jumbo lourd
Magnifiques teintes d'automne.

\$2.98

Rég. \$9.50

<p>150 cm</p> <h3>SUPER SUEDE</h3> <p>Dans toutes les teintes populaires.</p> <p>Rég. \$7.98 \$5.98 Maintenant</p>	<p>150 cm lavable</p> <h3>SUEDE BRIGADOON</h3> <p>Lourd — Idéal pour manteaux, ensembles, vestons.</p> <p>Rég. \$8.98 \$6.98</p>	<p>150 cm</p> <h3>TARTANS DE LAINE</h3> <p>Importés d'Italie Un achat de qualité que vous ne devez pas manquer.</p> <p>Rég. \$15 \$8</p>
---	---	---

115 cm

VELOURS COTELE

Petites, moyennes, grosses, côtes, côtes "Hito".

\$4.98

Rég. \$5.98

DRAPERIES ET TENTURES

Toute notre collection de Tergal — Toile — Voile — Soie — Bouclés et Dentelles en magasin seulement.

15%

Rabais de

1505, D'ESTIMAUVILLE GIFFARD

TEL.: 663-8201

"N'EST-CE PAS CHACUN DE NOUS QUI A FAIT DU MOUVEMENT DESJARDINS UNE FORCE ECONOMIQUE IMPORTANTE EN AMERIQUE DU NORD?"

LE MOUVEMENT DESJARDINS AVEC PLUS DE 11 \$ MILLIARDS D'ACTIF FIGURE BIEN PARMI LES TITANS FINANCIERS D'AMERIQUE DU NORD. CETTE FORCE ECONOMIQUE PREND RACINE DANS CHACUNE DES 1 370 CAISSES POPULAIRES ET D'ECONOMIE DESJARDINS DU QUEBEC! ET CETTE BELLE REUSSITE COLLECTIVE REVIENT A CHACUN DE NOUS, MEMBRES DE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS.

DESJARDINS, C'EST TOUT UN RESEAU DE SERVICES FINANCIERS QUI ENGLOBE :

- PLUS DE 4 MILLIONS DE MEMBRES, 18 600 DIRIGEANTS BENEVOLES, 18 200 EMPLOYES;
- DES SOCIETES D'ASSURANCE-VIE, D'ASSURANCES GENERALES ET DE FIDUCIE;
- DES SOCIETES DE PRETS ET D'INVESTISSEMENTS;
- DES SOCIETES D'EDUCATION ET D'AIDE AU DEVELOPPEMENT DANS LE TIERS-MONDE;
- DES PRETS HYPOTHECAIRES POUR 250 000 FAMILLES QUEBECOISES;
- DES OUTILS MODERNES POUR GERER L'EPARGNE ET LE CREDIT DE TOUS SES MEMBRES

LA SEMAINE DE LA CAISSE POPULAIRE 1980 (DU 12 AU 18 OCTOBRE) EST L'OCCASION PRIVILEGIEE POUR SOULIGNER L'IMPORTANCE DE CHACUN DE NOUS DANS CETTE IMPOSANTE REUSSITE FINANCIERE ET SOCIALE.

parlons
desjardins

Grégoire reprend le collier

THETFORD-MINES (PC) — "Il est complètement faux de prétendre que l'exécutif du Parti québécois ait voulu me remplacer dans le comté de Frontenac", a catégoriquement souligné, hier, à La Tribune l'actuel député de la circonscription à l'Assemblée nationale, M. Gilles Grégoire.

À la suite de la remise de la réunion d'investiture, prévue pour le 28 septembre, plusieurs hypothèses avaient alors été entendues et certains soutenaient même que le PQ voulait tout simplement déloger M. Grégoire de son poste. Ce dernier était le seul candidat à avoir déposé son formulaire dans les délais requis et sa nomination, comme représentant officiel du PQ dans Frontenac, devenait alors une simple formalité.

"J'étais complètement épuisé et c'est avec l'accord du premier ministre René Lévesque que l'assemblée de mise en candidature a été reportée", de préciser M. Grégoire.

Le député de Frontenac a affirmé n'avoir pris aucune période de repos au cours des 12 derniers mois. "J'étais rendu à bout suite aux nombreuses activités survenues au printemps et au début de l'été, soit la campagne référendaire, la session intensive du mois de juin, ma tournée de comté en août ainsi que le récent décès de mon père et la grave maladie qui affecte présentement ma mère."

M. Grégoire est donc allé se reposer quelque temps et il vient à peine de reprendre ses activités à son bureau de Thetford-Mines.

Il entend toujours solliciter un renouvellement de mandat et il n'est pas question qu'il abandonne la politique active.

Quant à la nouvelle date de la convention du PQ dans Frontenac, elle n'a pas encore été fixée, mais M. Grégoire soutient que cette réunion se tiendra bientôt.

L'UN mise toujours sur le printemps

CHICOUTIMI (PC) — Si le premier ministre devait déclencher des élections cet automne, l'Union nationale serait prise de court.

De passage, hier, à Chicoutimi, le chef unioniste par intérim, M. Michel Le Moignan, a indiqué que son parti avait en quelque sorte fait le pari que les élections générales n'auraient lieu qu'au printemps.

Et si celles-ci avaient lieu, malgré tout à l'automne, "il faudrait faire vite", a précisé M. LeMoignan en parlant de la préparation électorale de l'UN.

L'Union nationale concentre ses efforts électoraux dans quatre circonscriptions où auront lieu des élections partielles si, bien sûr, le premier ministre ne déclenche pas de scrutin général.

M. Le Moignan a dit que son parti possède "une base" dans une trentaine de circonscriptions. Ailleurs, les assises demeurent à tout le moins imprécises.



Les grands noms pour les tout-petits

À Place Ste-Foy, les enfants sont choyés. Ils sont habillés aux petits soins. Ils ont leurs grandes marques. Place Ste-Foy c'est l'enfance heureuse.



Le bottier des jeunes / Boutique Coucou / Eaton / G. et M. Kirouac / Holt Renfrew / J.M. Clément / Miracle Mart / Pavillon d'or des enfants.

PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL
Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous.
647-3333
entre 8h30 et 19h30 du lundi au vendredi.

Communikart 2537 3



DIAL TEXTILE

CONSOMMATEURS, CONSOMMATRICES QUEBECOIS(ES)

Dial Textile vous remercie de votre encouragement, car si aujourd'hui nous participons à l'essor de l'économie québécoise, c'est avant tout grâce à votre patronage.

Dans le but de continuer à vous servir le mieux possible et de vous offrir les

PRIX LES PLUS BAS

apportez-nous une preuve qu'un compétiteur vend moins cher, et nous nous engageons à vous vendre ce même tissu

10%

moins cher que
le prix de ce
compétiteur.

Chez nous, la satisfaction de la clientèle est notre préoccupation principale. Aussi nous nous efforcerons de **REPENDRE A VOS QUESTIONS CONCERNANT VOS PROBLEMES DE COUTURE** et **NOUS VOUS REMETTRONS UN ECHANTILLON DE TISSU DE VOTRE CHOIX.**

La fête des
économies dans nos
départements de
COUPONS

au sous-sol
de nos deux
magasins.

Réduction jusqu'à 50%

DES RABAIS ALLANT JUSQU'À

50%

sur toute la marchandise en magasin.

Valides jusqu'aux Fêtes

Notre collection
**AUTOMNE-
HIVER**

est remplie de tissus nouvellement arrivés,
aux textures et coloris de saison.

Venez profiter du
CHOIX
et aussi des
PRIX

réduits jusqu'à 50%

Pour vêtements
de grande élégance
**LA BOUTIQUE
D'IMPORTATIONS
DIAL**

à Sainte-Foy seulement

où vous trouverez des tissus importés de
presque tous les pays du monde.

Votre garde-robe sera d'un raffinement in-
comparable sans que vous ayez à payer
le gros prix si vous venez profiter de nos
spéciaux sur tous ces tissus importés.

Réduction jusqu'à 50%

Vous trouverez tout pour
la décoration intérieure
de votre foyer,
à notre département

**DRAPERIES
DIAL**

Des réductions
jusqu'à 50%

s'appliquent sur tous nos rideaux,
draperies, tentures, tapisseries, tis-
sus à rembourrage, cuirette, caout-
chouc mousse, toile, tringles, véni-
tiennes, similifourrures, etc.

A NOS 2 MAGASINS

89, RUE ST-JOSEPH EST (coin St-Anselme) 529-2903

Stationnement gratuit, coin St-Anselme et boul. Charest

1177, ROUTE DE L'ÉGLISE, STE-FOY 658-4422

(face à Canadian Tire)

Stationnement à l'arrière du magasin, entrée par

le Chemin Gomin.

